



A Metz,
Le 25 août 2025

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour les journées du lundi 1^{er} septembre 2025 au mardi 30 septembre 2025

Monsieur le Préfet,

Le gouvernement privilégie une économie de guerre au détriment des besoins et de l'intérêt général. Cette configuration budgétaire implique des mesures d'austérité à l'encontre des travailleurs qui engendrent une augmentation des inégalités sociales, la destruction des services publics et de la sécurité sociale.

Après le recul de l'âge de départ en retraite, la baisse de 10% de notre rémunération lors du congé de maladie ordinaire (ajouté au jour de carence), le gel de la valeur du point d'indice... le gouvernement, par la voix du Premier ministre Bayrou, entend poursuivre sa politique de régression sociale par le biais de nouvelles mesures toujours plus brutales, injustes et inefficaces.

Nous ne l'acceptons pas ! Les fonctionnaires ne sont pas une variable d'ajustements budgétaires !

Les agent.es de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle, comme celles et ceux d'autres territoires, sont malmené.es voire méprisé.es et aspirent à être considéré.es et à avoir des conditions de travail dignes.

Nous alertons, notamment depuis la mise en œuvre de la loi dite de transformation de la Fonction Publique, sur la baisse constante du pouvoir d'achat, la perte d'attractivité, les départs d'agent.es et la contractualisation massive d'agent.es sur le département...

Il y a urgence, Monsieur le Préfet !

Les agent.es fonctionnaires, en CDI et contractuel.les exigent par le biais de la Coordination Syndicale Départementale de la Moselle, la prise en compte des revendications suivantes :

- L'abrogation de la réforme des retraites
- L'abrogation de la loi dite de Transformation de la Fonction Publique
- Le maintien à 100% de la rémunération durant un congé maladie ordinaire et abrogation du jour de carence
- La stagiairisation de tou.te.s les agent.es contractuel.le.s qui en remplissent les conditions
- Le dégel de la valeur du point d'indice et augmentation à 6€ tout de suite
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'abandon de tout projet de casse et/ou de privatisation des services publics

Coordination Syndicale Départementale CGT Services Publics de la Moselle

- L'arrêt immédiat des licenciements abusifs pour inaptitudes physique et le déclassement d'agent.es à la suite d'une Période de Préparation au Reclassement

Pour l'ensemble de ces revendications, la coordination syndicale départementale CGT des territoriaux de la Moselle dépose un préavis de grève pour les journées :

1^{er} septembre 2025, 2 septembre 2025, 3 septembre 2025, 4 septembre 2025, 5 septembre 2025, 6 septembre 2025, 7 septembre 2025, 8 septembre 2025, 9 septembre 2025, 10 septembre 2025, 11 septembre 2025, 12 septembre 2025, 13 septembre 2025, 14 septembre 2025, 15 septembre 2025, 16 septembre 2025, 17 septembre 2025, 18 septembre 2025, 19 septembre 2025, 20 septembre 2025, 21 septembre 2025, 22 septembre 2025, 23 septembre 2025, 24 septembre 2025, 25 septembre 2025, 26 septembre 2025, 27 septembre 2025, 28 septembre 2025, 29 septembre 2025, 30 septembre 2025 de **0h à 24h couvrant l'ensemble des agent.es de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle.**

Nos organisations syndicales sont disponibles pour ouvrir des négociations sur les revendications susnommées.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos salutations syndicales.

Pour la CGT-CSD Moselle,



Jérémy ZORZER-PEPI,
Coordinateur départemental.